

4ème édition du budget participatif de la commune de Sèvres

MAISON SÉVRIENNE DES PROJETS

25/01/2024

INTRODUCTION

« Sèvres : La vie du bon côté » titrait le journal l'Express, en 2002, dans un article sur le bon vivre dans la commune. 20 ans plus tard, en pleine mutation de la ville vers la transition énergétique et écologique, au travers des grands travaux urbanistiques que sont la rénovation énergétique des écoles Gambetta, la création de cours végétalisées à l'école Cotton, le réaménagement des abords du Pont de Sèvres, la création de la Promenade des Jardins, la rénovation du square Carrier-Belleuse parmi les grandes réalisations et surtout le « Cœur de Sèvres », le grand projet de rénovation du centre-ville, la commune est toujours aussi appréciée par ses citoyens pour son bien-vivre (7^{ème} position sur les 20 communes de 20 000 - 50 000 habitants dans le 92).



Achille-Etna Michallon Vue de Saint-Cloud et des environs. Vers 1814 - BN.

Pour cette 4ème édition du budget participatif de la commune de Sèvres, à la question : « Et vous que feriez-vous pour améliorer votre ville ? », l'idée est la création d'une Maison Sévrienne des Projets pour que tous les habitants s'approprient les différents chantiers, précédemment cités, et ainsi apprécient que leur cadre de vie soit toujours plus beau, plus vert et plus proche d'eux.

POURQUOI CE PROJET ?

Si jusqu'à aujourd'hui tous ces travaux de rénovation urbanistique enorgueillissaient plutôt les Sévriens sans trop perturber leur quotidien, que va-t-il en être durant la rénovation du centre-ville ?

En effet, les grands chantiers sont presque toujours source de désagréments pour les personnes vivant à proximité (vibrations, nuisances, bruits, poussières, embarras de circulation, etc.). Électricité, eau, gaz, canalisations... Rien que les interventions liées aux travaux d'aménagements de la voie publique vont vite devenir un enfer pour les résidents.



Vue aérienne de l'entrée de Sèvres (CD92 – Olivier Ravoire)

Une des méthodes employées pour éviter les mécontentements des riverains, est que dans chacune des zones prédéfinies par le programme de rénovation, les responsables du chantier se concertent avec les habitants pour décider ensemble des transformations et autres travaux prioritaires, en fonction des différents cahiers des charges. D'abord lors d'une réunion publique, ensuite dans des visites de terrain avec état des lieux, habitants et représentants décident conjointement du calendrier des travaux à réaliser et élaborent un « plan travaux ».

Le chantier devient alors un outil pour expliquer l'objectif de la rénovation et faire adhérer la population au projet. Autour de cette démarche, se construit toute un environnement pédagogique et participatif nécessitant un lieu unique de présentation (vitrine du projet de rénovation), d'information, de rencontres, de débats et de concertations. Ce lieu est la Maison Sévrienne des Projets.

OBJECTIFS

Toutes les grandes villes de France se sont dotées, lors de grandes rénovations urbaines, de Maison de Projets. La Pavillon des Projets de Boulogne-Billancourt dédié au quartier Ile Seguin-Rives de Seine, situé au cœur du Trapèze, la Maison du projet du Village des Athlètes dans le cadre des Jeux de Paris 2024, la Maison des Projets support de communication du projet Paris-Saclay, la Maison de Projet de Lyon-Par-Dieu sur la métamorphose du quartier, la Maison des projets métropolitains de la Métropole Aix-Marseille-Provence, etc.



La loi du 24 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit, dans son article 3, pour chaque chantier de renouvellement urbain, la mise en place de Maisons du projet permettant d'associer la population à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. Ils peuvent venir s'y renseigner lors de permanences et donner leurs avis sur les transformations de leur quartier. « *La prise en compte des besoins et de l'expertise d'usage des habitants est une condition indispensable à la réussite des projets de renouvellement urbain* », précise la loi.

Si la loi s'applique aux Nouveaux Programmes Nationaux de Renouvellement Urbain (NPNRU) des quartiers prioritaires, dont Sèvres ne fait pas partie, le modèle de définition des Maisons de Projets peut s'appliquer à tout grand projet de rénovation urbanistique.

En effet, la Maison des Projets a pour objectif principal d'informer et de se concerter sur le projet de rénovation urbaine de la ville, ses ambitions sociales, environnementales et architecturales ainsi que ses innovations et retombées

envisagées pour Sèvres (commerces, place centrale, lieux de vie, de rencontres et d'échange, etc.). Cette vitrine permet aux visiteurs de se projeter dans leur futur quartier.

LOCALISATION

Idéalement située sur la Grande Rue, au plus près du chantier de rénovation du centre-ville, sur un lieu de passage fréquenté, la Maison Sévrienne des Projets pourrait investir une friche commerciale du type de l'ancien magasin Casino Bio.



Captation Google Map

Elle se composerait d'un hall d'accueil et d'une salle de réunion. Le hall d'accueil serait suffisamment grand pour disposer d'un comptoir de réception, d'un bureau de renseignement et d'un espace d'exposition avec panneaux d'information, maquettes, projection vidéo, etc. La salle de réunion modulaire aurait une capacité d'environ une vingtaine de places permettant de recevoir l'ensemble des intervenants chantier pour des réunions d'information, des réunions d'avancement projet, des réunions de travail, des débats, des concertations, etc.

La fréquentation de la Maison Sévrienne des Projets par les habitants devra faire l'objet d'une vigilance particulière. C'est pourquoi elle doit être clairement identifiable, offrir des conditions d'accès facilitées (localisation, accessibilité, signalisation...) et des modalités de fonctionnement (horaires, qualité de l'accueil...) permettant aux habitants de la fréquenter et leur donnant envie d'y aller.

FONCTIONNEMENT

Ce lieu d'accueil, d'information et d'exposition constituerait un espace collectif animé par une équipe associant des compétences en démocratie locale, gestion urbaine et sociale de proximité, renouvellement urbain et revitalisation commerciale.

Les activités principales de la Maison Sévrienne des Projets concerneront :

- la communication : faire connaître le projet

La Maison Sévrienne des Projets doit faire connaître et promouvoir les projets de renouvellement urbain au sein du quartier, dans un périmètre proche en direction des riverains du site mais aussi à l'échelle de la ville, voire de l'agglomération. Il s'agit de rassurer les habitants, lever les inquiétudes injustifiées, couper court aux rumeurs mais aussi de donner sens aux arbitrages réalisés, souligner l'ambition des interventions prévues, leur impact sur l'attractivité du quartier et leur contribution au changement de perception de celui-ci.

- l'information : permettre de comprendre et questionner les projets

La Maison Sévrienne des projets doit permettre de dialoguer avec les habitants : il faut s'assurer de la bonne compréhension des indications délivrées, aider les habitants à anticiper les changements. Il importe donc de communiquer précisément sur les déclinaisons opérationnelles des projets, le phasage de ceux-ci, les nuisances liées aux chantiers, les acteurs en présence, leur rôle et fonction au cours des différentes phases.

- la co-construction : permettre de participer à son élaboration et sa mise en œuvre.

Elle est également un lieu dans lequel les habitants pourront s'exprimer et s'inscrire dans une dynamique de co-construction. Ils pourront par exemple clarifier leurs besoins au sein de l'espace public, des espaces résidentiels ou dans leur logement, préciser leurs usages ; toutes ces informations contribueront à l'établissement de diagnostics préalables aux interventions et alimenteront les professionnels en charge des projets.

- la coordination des différents acteurs autour du projet, articuler les différentes concertations menées.

La coordination entre acteurs constitue un enjeu majeur de la Maison Sévrienne des Projets. Elle doit s'opérer aux différentes étapes d'élaboration et de mise en œuvre de la Maison Sévrienne des Projets : définition, conception mais également tout au

long de son processus de fonctionnement. Cette recherche de coordination concerne :

- la Collectivité, désignée et identifiée par tous comme le porteur et pilote légitime de la Maison Sévrienne des Projets ;
- les Comités de Quartier, les associations citoyennes, des représentants des habitants, en tant que partenaires associés ou souhaités de la Maison Sévrienne des Projets
- les structures et équipements du quartier (centres sociaux, acteurs locaux, commerçants, etc.) œuvrant dans le champ de la participation citoyenne, pouvant également constituer des partenaires ;
- les maîtres d'œuvre, les entreprises BTP et les prestataires potentiellement aussi partenaires du dispositif...

Quelle que soit sa forme, le groupe de pilotage de la Maison Sévrienne des Projets devra :

- Concevoir le dispositif et concerter sur ses modalités opérationnelles en cherchant à créer une adhésion forte de la part des représentants des habitants ;
- Définir les modalités de financement et de mise à disposition de moyens entre les différents partenaires, aussi bien pour sa réalisation que pour son animation (investissement et fonctionnement).

Une équipe de bénévoles pourrait prendre en charge l'accueil, l'animation et l'organisation du fonctionnement de la Maison Sévrienne des Projets (horaires d'ouverture, calendrier des réunions, débats, animations, permanence, ateliers, groupes de travail, organisation d'événements, de visites collectives, etc.).

Cette équipe pourrait se regrouper en association de sévriennes et de sévriens concernés par la rénovation urbanistique de leur ville. Cette association pourrait s'appeler « Bien vivre à Sèvres » (titre indicatif) et dépasserait les préoccupations des associations de quartier (lotissement du Parc du Château de Bellevue, Quartier Brancas, La Vie de Croix Bosset, La vie du quartier Danton-Gabriel Péri, Sèvres Commerces, Riverains des rues Descartes et Châtre-Sacs, Commerçants du Marché Saint Romain, Fondation Sèvres Patrimoine et Culture, Locataires Danton, Amicale des locataires du 62 rue des Binelles, etc.) pour agir au niveau de la commune.

L'association, apolitique, non partisane et indépendante, pourrait comprendre un Conseil d'Administration, un Bureau et des membres bénévoles investis dans le bien vivre à Sèvres.

FINANCEMENT

La réalisation d'une Maison Sévrienne des Projets peut ne pas générer trop de dépenses ni en termes d'investissements (local commercial en friche), ni en termes de fonctionnement (animation déléguée à une association de bénévoles).

Les dépenses d'investissement concerneraient un rafraîchissement du local et l'acquisition de mobiliers (comptoir, bureau, tables, chaises), d'une signalétique, de panneaux d'affichage, d'un vidéoprojecteur, d'écrans, etc.

Les dépenses de fonctionnement seraient limitées par la mise en place d'une convention de mise à disposition du lieu entre la commune et l'association.

Dans ce cadre, la commune pourrait éventuellement percevoir, tant en fonctionnement qu'en investissement, des subventions de la région et du département, ainsi que des établissements publics de coopération intercommunale (articles L. 2331-4 et L. 2331-6 du Code général des collectivités territoriales).

CONCLUSION

La Ville a souvent demandé l'avis de ses concitoyens au travers d'enquêtes publiques, de la création des comités de quartiers et de diverses consultations. Ces démarches participatives enrichissent au quotidien le bien-être des habitants de Sèvres qui sont en majorité très attachés à leur commune (voir les avis des Sévriens sur le site Ville-Ideale.fr). La Maison Sévrienne des Projets concrétiserait ce désir citoyen de s'impliquer au cœur des ambitions de Sèvres d'avoir un centre-ville « *plus vert, dynamique, accessible et apaisé* ».

